



FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS ET SURVEILLANCE

L'Ontario occupe le tout dernier rang des provinces canadiennes lorsqu'il est question du financement par étudiant des universités. En réalité, les universités ontariennes dépendent dorénavant davantage sur les frais de scolarité payés par les étudiants que sur le financement du gouvernement pour couvrir leurs coûts d'exploitation. Par conséquent, ce n'est pas surprenant que les étudiants des universités ontariennes paient les frais de scolarité les plus élevés au Canada.

Ces niveaux de financement honteusement bas affectent bien plus que les frais de scolarité des étudiants. Une grande variété de services sur les campus universitaires qui sont essentiels pour les étudiants comme l'orientation universitaire, le counseling, les soutiens académique et technique, l'aide pour maximiser et se procurer du financement, la sécurité, l'entretien et bien plus encore, sont constamment remis en cause lorsque le financement est trop faible pour répondre de manière adéquate aux besoins des étudiants.

Le niveau de financement n'est pourtant qu'un aspect du problème des universités de l'Ontario. Étonnamment, il existe également peu de mécanismes de contrôle en place afin de garantir que les universités dépensent les fonds publics judicieusement ou de manière à ce que ceux-ci profitent aux étudiants. Les conseils des gouverneurs des universités donnent souvent leur approbation sans discussion aux plans de l'administration dans le cas d'importantes dépenses en capital ou de nouveaux postes de gestionnaires ou de cadres administratifs, même quand rien n'indique que ces dépenses appuient le rendement des étudiants ou n'améliorent de manière quelconque leur expérience postsecondaire.

OSSTF/FEESO DEMANDE DES AMÉLIORATIONS IMPORTANTES AU FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION, Y COMPRIS

- Un engagement à augmenter et à stabiliser le financement dédié à toutes les universités afin de veiller à ce que la qualité des services et du soutien aux étudiants soit maintenue une année sur l'autre.
- Un engagement que le financement dédié ciblera les besoins particuliers des étudiants dans toutes les universités.
- Un engagement que les hausses des effectifs d'étudiants se traduiront par une augmentation des niveaux de dotation afin de garantir que l'on réponde aux besoins des étudiants.
- Un engagement à examiner et à évaluer la surveillance publique et la transparence des décisions en matière de dépenses des universités, en s'assurant que les universités ontariennes servent tant les intérêts des étudiants que ceux de la collectivité en général.